Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20260604-202628-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE
-
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

DOMAINE :
Institutions et vie politique

SOUS-DOMAINE :
Désignation des représentants

Membres en exercice : 19

Présents : 12

Procurations : 2

Votants : 14

Secrétaire de séance :
Sophie PONS-PELOFY

CONVOCATION EN DATE DU :
27 Mai 2026

AFFICHAGE EN DATE DU :
27 Mai 2026

ACTE RENDU EXECUTOIRE APRES DEPÔT EN SOUS PREFECTURE LE :

_____

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

_____

N° : 2026_28

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Syndicat Mixte du Delta de l'Aude

Séance du Comité syndical du 4 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six et quatre juin, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 Chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.

Présents :
La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :
Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Lionel ALBERT, titulaire
Monsieur Gérard AZIBERT, titulaire
Monsieur Didier ALDEBERT, titulaire
Monsieur Grégory DELFOUR, titulaire
Madame Sophie PONS-PELOFY, titulaire
Madame Marie-Christine THERON CHET, titulaire
Monsieur Jean-Michel ALVAREZ, suppléant
Monsieur Jean-Antoine VILLEGAS, suppléant
Monsieur Jean-Marc BOUTET, suppléant
La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :
Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Olivier HENRY, titulaire

Absents suppléés :
La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :
Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-président, membre du Bureau, titulaire représenté par Monsieur Jean-Michel ALVAREZ, suppléant
Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire représenté par Monsieur Jean-Antoine VILLEGAS, suppléant
Monsieur André-Luc MONTAGNIER, titulaire, représenté par Jean-Marc BOUTET, suppléant

Procuration :
Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-Président, membre du bureau donne pouvoir à Monsieur Xavier BELART, Président, membre du bureau
Monsieur Béranger SARDA, titulaire, donne pouvoir à Monsieur Olivier HENRY, membre du Bureau, titulaire

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20260604-202628-DE

Objet : Election des délégués au Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR)
Annule et remplace la délibération 2026_18

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) est un Etablissement Publique Territorial de Bassin (EPTB) qui fédère et coordonne tous les syndicats de rivière à l'échelle du bassin versant de l'Aude.

En tant que membre statutaire, le SMDA est représenté au SMMAR par 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants. Il y a lieu d'élire ces délégués appelés à siéger au sein du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières.

Monsieur le Président propose que :

- Les membres titulaires soient :
  Monsieur le Président
  Monsieur Alain CARALP
  Monsieur Pierre POLARD
  Madame Sophie PONS-PELOFY

- Les membres suppléants soient :
  Monsieur Jean-Louis RIO
  Monsieur Jean-Marie MONIE
  Monsieur Olivier HENRY
  Monsieur Richard VASSAKOS

Monsieur le Président demande alors aux membres du Comité syndical de se positionner.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour :	8 159.17 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix

LE COMITE SYNDICAL

A L'UNANIMITE

- **DESIGNE** comme délégués au SMMAR :

  - **Délégués titulaires**

Monsieur Xavier BELART	Président
Monsieur Alain CARALP	2ème Vice-Président
Monsieur Pierre POLARD	3ème Vice-Président
Madame Sophie PONS-PELOFY	Titulaire

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20260604-202628-DE

- **Délégués suppléants**

Monsieur Jean-Louis RIO	1er Vice-Président
Monsieur Jean-Marie MONIE	Délégué suppléant
Monsieur Olivier HENRY	Délégué titulaire
Monsieur Richard VASSAKOS	Délégué titulaire

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre ont signé les membres présents.

La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A Narbonne, le 4 Juin 2026

Le Président,
Xavier BELART

SYNDICAT MIXTE DU DELTA DE L'AUDE
51 Chemin de St Crescent
11100 NARBONNE